



**HAL**  
open science

## ”Quelques églises de bastides gersoises en pays de Rivière-Verdun ”

Christophe Balagna

### ► To cite this version:

Christophe Balagna. ”Quelques églises de bastides gersoises en pays de Rivière-Verdun ”. Aux confins de la Gascogne et du Languedoc, Les Pays de Rivière-Verdun, Actes du Congrès d’Etudes tenu à Rieumes et Gimont, les 21, 22 et 23 juin 1996, p. 177-192, 1997, 2-9507747-0-9. hal-02422765

**HAL Id: hal-02422765**

**<https://hal.science/hal-02422765>**

Submitted on 23 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# QUELQUES EGLISES DE BASTIDES GERSOISES

## EN PAYS

### DE RIVIERE-VERDUN

CHRISTOPHE BALAGNA

Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en 1271, meurent Alphonse de Poitiers et Jeanne de Toulouse<sup>1</sup>. Le sénéchal de Toulouse en profite pour réunir à Toulouse tous les principaux seigneurs de la province et leur faire jurer allégeance au roi. Les quelques seigneurs réticents, en particulier Géraud VI d'Armagnac et son beau-frère Roger-Bernard, comte de Foix, sont rapidement remis dans le droit chemin et se plient aux exigences et aux revendications du nouveau maître des pays toulousains. De plus, le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, cherche à saper par tous les moyens l'autorité du comte d'Armagnac et à établir celle du roi dans ses nouveaux domaines.

Pour imposer le roi, le sénéchal de Toulouse se sert d'une arme redoutable dont il use à merveille : la création des bastides. Cette création de bastides s'intègre à une stratégie d'ensemble que traduit l'institution des jugeries royales. Ces jugeries se mettent en place dès la mort d'Alphonse de Poitiers et s'organise jusque dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle. Elles correspondent au départ à un regroupement des anciennes baillies toulousaines, mais leur vocation est d'étendre leur juridiction sur le maximum d'enclaves, situées dans les seigneuries limitrophes. Sur les six jugeries qui furent créées, deux seulement intéressent les pays du Gers :

La jugerie de Verdun-sur-Garonne<sup>2</sup>, d'abord centrée sur l'ancien comté de Toulouse, s'est progressivement étendue sur les seigneuries gasconnes voisines. Elle englobait la région de Cologne et de Solomiac, qui sont deux bastides, ainsi que Gimont, bastide fondée en 1266, et, tint petit à petit la plus grande partie des communautés de la vicomté de Gimois. La jugerie de Verdun, qui s'installa aussi en Astarac et en Pardiac, se retrouva augmentée, en 1338, de tout le comté de Gaure<sup>3</sup>.

La jugerie de Rivière, centrée sur Montréjeau, était entièrement composée d'enclaves installées au cœur des terres vassales. Notamment dans le comté d'Astarac et dans le comté de Pardiac, où elle s'appuie sur les deux bastides de Marciac et de Beaumarchès.

---

<sup>1</sup>. Alphonse de Poitiers est le frère du roi de France Louis IX, dit saint Louis. Jeanne est la fille de Raimond VII, comte de Toulouse. Ce dernier donna sa fille, âgée de neuf ans, en mariage à Alphonse de Poitiers, car elle était l'unique héritière du comté de Toulouse. Le traité entérinant le mariage ainsi que d'autres décisions politiques fut signé à Meaux, le 12 avril 1229. Lassé des batailles qu'il livre au roi de France, Raimond VII essaie, par ce traité, de conserver son autorité, mais ce sont surtout la monarchie capétienne et l'Eglise qui en sortent vainqueurs. Le comte Raimond s'éteint le 27 décembre 1249. Le couple qui lui succède ne laissera aucun enfant et cela fera, bien sûr, les affaires du roi de France.

<sup>2</sup>. Verdun-sur-Garonne faisait déjà partie d'une baillie qui s'étendait sur une partie du nord-est du Gers actuel.

<sup>3</sup>. Le minuscule comté de Gaure était situé dans la région de Saint-Puy et de Fleurance. En 1274, Géraud de Cazaubon, comte de Gaure, conclut en paréage avec le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, la fondation de la bastide de Fleurance sur les terres de l'abbaye de Bouillas, toute proche. C'est à ce moment-là que Saint-Puy ne fut plus le centre du comté, position bientôt occupée par Fleurance.

Le mouvement des bastides a été lancé en 1222 dans l'Albigeois, avec la fondation de Cordes, et a gagné la Gascogne avec un temps de retard : la première bastide gersoise est Montréal en 1255, la dernière est Solomiac en 1323. A l'origine de ces villes de fondation, on trouve un schéma classique et quasi-général : le contrat de paréage.

Ce contrat associe deux partenaires. Le plus souvent, le premier est politique : le roi, ou son sénéchal, et un comte. Ce partenaire apporte sa sauvegarde et son soutien, garantis par le poids de son autorité, reconnue par tous. Le second est le bailleur de terres : c'est un seigneur laïc ou bien, le plus souvent, un établissement monastique ou un ordre religieux.

Avec l'arrivée d'Alphonse de Poitiers à Toulouse en 1249 à la place des comtes raimondins, la fondation des bastides se trouve liée à des visées politiques très nettes. Il s'agit en fait de faire pénétrer l'autorité capétienne au cœur des campagnes gasconnes. Fonder une bastide dans ces campagnes, c'était à la fois installer le roi, imposer sa justice et drainer les ressources à son profit. La fondation de Gimont en 1266, par paréage avec l'abbé de Planselve, inaugure cette politique qui va connaître son apogée avec le sénéchal Eustache de Beaumarchais, agissant pour le comte de Poitiers, puis du roi de France<sup>4</sup>. Cela se poursuit jusqu'en 1323, date à laquelle est fondée Solomiac, par paréage entre l'abbé de Planselve et le sénéchal de Toulouse, Jean de Trie.

En 1469, le Languedoc perd presque toute la partie de la sénéchaussée de Toulouse située à l'ouest de la Garonne, lors de la constitution d'un grand apanage que Louis XI accorde à son frère Charles. Le gouvernement de Guyenne et Gascogne, auquel les deux jugeries furent rattachées, conserva ce territoire jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Les jugeries de Rivière et de Verdun furent donc liées jusqu'à la création en 1622 d'une Election dont elles fournirent la plus grande partie.

Cette élection, créée en 1622, fut rattachée en 1635 à la Généralité de Montauban, qui comprenait les élections d'Astarac, d'Armagnac et de Lomagne. L'élection de Rivière-Verdun groupait alors 139 communautés. Le renforcement du pouvoir royal aboutit enfin à la création d'une Généralité et Intendance d'Auch<sup>5</sup>. L'élection de Rivière-Verdun en fit donc partie.

Le 28 janvier 1790, l'Assemblée Constituante crée le département du Gers. L'ancienne intendance se trouvait alors amputée du Comminges, sauf Lombez et Samatan, du Couserans, de la Bigorre et des Quatre-Vallées, de la majeure partie de la jugerie de Rivière-Verdun et de la totalité des Landes.

L'étude de quelques églises de bastides disséminées dans l'ancienne jugerie de Rivière-Verdun et situées aujourd'hui dans l'actuel département du Gers, va nous permettre de faire un rapide tour d'horizon des multiples facettes que recouvre cette architecture

---

<sup>4</sup>. La bastide de Fleurance est fondée en 1274, Mirande et Pavie sont fondées en 1281, par paréage entre l'abbé de Berdoues et le comte d'Astarac, Bernard IV, Cologne est fondée en 1284, ... .

<sup>5</sup>. Cette nouvelle généralité, constituée en 1716, était très vaste et couvrait une superficie d'environ 30.000 km<sup>2</sup>. A l'intérieur, on y trouvait la ville de Bayonne, Dax et les Landes, le Pays de Labourd, le Pays de Soule, la Bigorre et les Quatre Vallées, le Nébouzan et les élections d'Armagnac, d'Astarac, de Comminges, de Rivière-Verdun et de Lomagne qui dépendaient auparavant de la généralité de Montauban. Quant à l'élection de Condom, elle fit partie jusqu'à la Révolution de la généralité de Bordeaux.

religieuse. Les bastides de Marciac et de Beaumarchès faisaient partie de la judicature de Rivière et étaient situées dans le comté de Pardiac, dont elles constituaient les deux principales cités.

Beaumarchès, tout d'abord, fut fondée en 1288, par paréage entre le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, qui lui laissa son nom, et le comte de Pardiac. Située dans la vallée de l'Arros, au sud de Plaisance, la bastide fut construite sur un plan<sup>6</sup> semblable à celui des bastides de Mirande et de Pavie ; en effet, comme aussi à Beaumont-de-Lomagne, ou à Cologne, l'église est construite au nord de la place à couverts qui adopte la figure d'un carré de 50 mètres de côté, au centre de la ville nouvelle (Fig.1)<sup>7</sup>. Une première église qui a disparu était située hors de l'enceinte actuelle<sup>8</sup>. Cependant, la bastide n'a pas eu le développement qu'elle escomptait. Cela est dû en particulier au site, peu favorable à son extension.

L'église, quant à elle, est située à un îlot d'habitations derrière la place publique. L'église paroissiale Notre-Dame de Beaumarchès (Fig.2)<sup>9</sup>, est vaste : elle mesure environ 38 mètres de long sur 15 mètres de large. À l'ouest, elle est précédée par un porche de 14 mètres de côté. L'ampleur de ces proportions peut s'expliquer par le fait que la bastide créée quelques années plus tôt accueillerait, pensait-on, de nombreux habitants, beaucoup plus nombreux que ceux qui s'installèrent finalement dans la ville neuve. Les arbres, situés au sud et au nord de l'église empêchent de se faire une idée plus complète de ces proportions.

Le chevet, bizarrement, est plus étroit et moins haut que la nef. Il est à pans coupés et voûté d'ogives sexpartites. Ces ogives retombent jusqu'au sol sur de fines colonnettes engagées. Les fenêtres qui l'éclairent, très simples et sans aucune décoration, sont au nombre de trois, une par travée et occupant environ un tiers de la hauteur du mur, et sont tout à fait différentes des fenêtres de la nef, qui adoptent des rinceaux flamboyants. Celles-ci, par leurs modestes dimensions, ne laissent passer que peu de lumière et rendent l'édifice assez sombre. De part et d'autre du chevet, on trouve deux sacristies contemporaines de la construction. La chapelle sud, dédiée à la Vierge, semble dater du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est accolée à la cinquième travée de la nef.

À l'intérieur, la nef unique, large, est typique du XIV<sup>e</sup> siècle : il fallait alors que le maximum de personnes puisse entrer dans l'église. Cette nef comporte cinq travées voûtées d'ogives quadripartites et les deux premières travées de la nef sont curieusement moins développées que les trois autres. Les éléments principaux du voûtement, arc doubleau et ogives, retombent sur de massives colonnes, adossées au mur goutterot. Les chapiteaux qui les accueillent sont simplement moulurés. Un soubassement d'environ 60 cm de haut supporte la base de ces colonnes, composée de tores peu saillants. Cette nef qui est donc très large est épaulée, à l'extérieur, par de solides contreforts qui contrebutent les fortes poussées de cette voûte d'ogives. Ils s'élèvent jusque sous la toiture.

Le porche occidental, partie basse d'un clocher qui ne fut jamais réalisé, est la construction la plus intéressante de l'édifice. Ce porche est en partie inachevé et son édification s'étala sur trois siècles. Il a été réalisé en majeure partie au XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne sa voûte d'ogives en étoile, à liernes et tiercerons et à clefs richement ornées, où l'on retrouve fleurs de lys et couronne royale, comme à la nef et au chevet, ce qui ne laisse

---

<sup>6</sup>. P. LAVEDAN et J. HUGUENEY, « Bastides du Gers », dans *Congrès Archéologique de France, Gascogne, 1970*, Paris, 1970, pp. 371-409.

<sup>7</sup>. *Idem*, p. 393.

<sup>8</sup>. Dom L.-C. DE BRUGÈLES, *Chronique ecclésiastique du diocèse d'Auch*, Toulouse, 1746, 3<sup>e</sup> partie, p. 388.

<sup>9</sup>. Le plan de l'église de Beaumarchès se trouve dans le dossier archéologique de la commune aux Archives départementales du Gers.

planer aucun doute sur les commanditaires de l'édifice (Dessin 1). Cette voûte est soutenue par quatre piliers massifs qui assurent la solidité de l'ensemble. A l'étage, on trouve une galerie qui permet de circuler à la base du clocher. Un escalier situé dans une tourelle d'angle donne accès à cette galerie.

Le programme sculpté, de bonne qualité, qui associe, sous la galerie de circulation, gargouilles, personnages, visages semblables à des masques de théâtre et motifs ornementaux et végétaux, fait regretter le non-achèvement de l'édifice. Quant à l'intérieur du porche, outre le portail ouest, on y voit six niches qui occupent les angles et quatre d'entre elles étaient destinées à recevoir les statues des évangélistes, puisque l'on remarque la présence de leurs attributs, sculptés sur les piédouches. Démon et végétaux ornent les deux autres niches.

Tout cela nous amène à penser que l'église de Beaumarchès a été sûrement modifiée en cours de route. En effet, la hauteur de l'édifice, et de la nef en particulier, est peu importante, en tout cas sans rapport avec les autres proportions de l'église. Mais celles-ci sont tout de même harmonieuses, impression renforcée par la qualité de l'appareil utilisé sur la totalité de la construction. L'église de Beaumarchès, très intéressante, montre par ses modifications de plan et son clocher-porche interrompu, les limites de la bastide dont le développement fut stoppé alors que l'on s'attendait à voir une ville nouvelle assez importante, à l'ampleur comparable aux bastides de Marciac ou de Mirande. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. L'église paroissiale symbolise cet état de choses. Au départ, on a voulu faire une église vaste et belle et on s'est retrouvé avec un édifice réussi, à moitié exécuté qui laisse une impression d'inachevé.

La ville de Marciac est située dans une plaine, à quelques kilomètres au sud-est de Beaumarchès. La bastide est née en 1298 d'un paréage entre le comte de Pardiac, Etienne de Luppé, abbé du monastère de La Case-Dieu et Philippe IV Le Bel, roi de France, représenté par son sénéchal, Guichard de Marsiac, qui donna lui aussi son nom à la bastide, quelques années après la bastide de Beaumarchès. La ville, de forme ovale<sup>10</sup>, est très grande, beaucoup plus grande que sa proche voisine. Ici, la place centrale est un rectangle de 130 m sur 75 m : c'est l'une des plus vastes parmi les places de bastides. Comme à Beaumarchès, l'église se trouve à un îlot bâti derrière la place (Fig.3).

L'église paroissiale Notre-Dame de Marciac est beaucoup plus importante que l'église paroissiale de Beaumarchès, plus en rapport avec la taille de la bastide et le nombre de ses habitants (Fig.4)<sup>11</sup>. Mais cette église ne fut pas le premier édifice religieux de la ville. Une église dédiée à saint Pierre fut, à l'origine, édifiée à l'ouest de la cité.

L'église Notre-Dame fut commencée au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle et fut terminée vers 1326<sup>12</sup>. L'église subit dans les siècles suivants bien des mésaventures puisqu'en particulier elle échappa de peu aux destructions de Montgomery en 1569 pour finalement perdre ses voûtes dix ans plus tard sous les assauts de protestants qui détruisirent les autres édifices religieux de la ville. Une charpente de bois remplaça alors la voûte et couvrit les trois nefs, puisque le plan à trois nefs fut privilégié. Il fallut attendre 1869 pour que l'on décide de reconstruire les voûtes et de procéder à d'autres restaurations.

---

<sup>10</sup>. P. LAVEDAN et J. HUGUENEY, « Bastides du Gers », art. cit., p. 394.

<sup>11</sup>. F. BAGNÉRIS, *Le problème de la nef unique et de la nef à collatéraux dans les églises du Gers*, mémoire de maîtrise, Toulouse Le Mirail, 1972-1973. L'auteur y présente un plan que je reproduis ici. P. MESPLÉ, « Marciac, l'église Notre-Dame », dans *Congrès Archéologique de France, Gascogne, 1970, op. cit.*, pp. 33-42. On y trouve également un plan de l'église paroissiale de Marciac.

<sup>12</sup>. Manuscrit 71, Bibliothèque municipale d'Auch, p. 649 : en effet, l'archevêque d'Auch tint conseil dans l'église Notre-Dame en 1329. Elle fut donc dès le début l'église paroissiale de la bastide.

L'église est imposante : 63 m de long, 29 m de large, 14 m environ de hauteur. Ces dimensions montrent que l'église est presque deux fois plus grande que l'église de Beaumarchès. La nef très large, d'environ 16 m, manque de longueur et est cantonnée de deux collatéraux séparés du vaisseau central par des arcs doubleaux qui retombent alternativement sur des piles fortes et des piles faibles, puisque les voûtes d'ogives à liernes et tiercerons couvrent chacune des trois travées, chaque travée correspondant à deux travées voûtées d'ogives quadripartites dans les collatéraux. Les supports de l'église surprennent par leur variété : dans la nef, on trouve de grosses piles, plus proches de la tradition romane que de l'architecture gothique, et dans le chœur, les piles très larges supportées par une base épaisse présentant un décor sculpté sont typiques du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le chevet, à pans coupés, est composé d'une abside d'axe, peu profonde, cantonnée de deux absidioles, au nord et au sud, elles aussi peu profondes (Plan). A l'ouest, on remarque la masse imposante du clocher-porche terminé par une flèche de pierre qui en fait le clocher le plus haut du département. Ce clocher-porche fut réalisé aux XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles.

Repris au XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les baies au remplage flamboyant des absidioles du chœur et des fenêtres du bas-côté sud, côté chœur, l'édifice montre, comme à Beaumarchès, une construction étalée sur plusieurs siècles qui, à Marciac, est sans doute due aux raids et aux destructions de toutes sortes.

En revanche, à Marciac, on découvre une sculpture importante, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice. Les portails extérieurs sont d'un gothique sans surprises. Le portail sud est un bel exemple de cette sculpture gothique achevée (Dessin 2). Peut-être repris au XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent gâbles et pinacles, c'est un portail à colonnettes et chapiteaux feuillagés, le tout reposant sur une haute base moulurée.

En revanche, à l'intérieur, dans le chœur et sur les chapiteaux circulaires des supports de la nef, on découvre avec surprise une sculpture riche en souvenirs romans, comme le montrent dans la nef les chapiteaux situés à la retombée des nervures sur les piliers nord et sud, et dans l'absidiole sud, le chapiteau de la légende de saint Eloi. On y voit saint Eloi ferrant un cheval après lui avoir coupé une patte de devant : saint Eloi ferre le sabot du cheval sur une enclume et un personnage soutient l'animal. Sur la droite, un personnage assis sur un trône figure peut-être le roi Clotaire, souvent associé au saint. On trouve d'autres chapiteaux historiés dans le chœur, en particulier un chapiteau représentant Daniel dans la fosse aux lions.

L'église Notre-Dame de Marciac présente donc quelques similitudes avec l'église de Beaumarchès. Mais ici, au cœur d'une bastide devenue une cité riche et développée, jouant le rôle de capitale du comté de Pardiac, l'édifice religieux symbolise la réussite et le développement de sa cité. Sa taille imposante, son plan audacieux, son clocher-porche achevé, sa sculpture gothique de bonne qualité et sa sculpture intérieure aux réminiscences romanes inattendues en font un édifice majeur de l'architecture gothique gersoise et l'une des grandes églises de bastides en Gascogne.

La bastide de Gimont, baptisée à l'origine Francheville, résulte d'un paréage conclu entre Pierre II, abbé de Planselve, dont l'abbaye est située à deux km de la future ville, et Alphonse de Poitiers, représenté par le sénéchal de Toulouse, Pierre de Landreville. Cet acte de paréage fut signé en 1266, l'église paroissiale fut commencée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ; en effet, il est fait mention de l'achat de matériaux de construction pour l'église en 1292.

La bastide de Gimont est coupée en son centre par la voie reliant Auch à Toulouse. Cette rue traverse la place centrale, abritée sous une halle ouverte. L'église, quant à elle, se situe à l'est de la place, à l'angle de la route principale et d'une route transversale (Fig.5)<sup>13</sup>.

L'église Notre-Dame est constituée d'une nef unique de quatre travées voûtées d'ogives, se terminant par une abside à pans coupés, également voûtée d'ogives. Cette voûte, à liernes et tiercerons date probablement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Autour de l'abside rayonnent des chapelles entre les contreforts, chapelles que l'on retrouve entre les murs goutterots de la nef (Fig.6)<sup>14</sup>.

A l'intérieur, la nef unique, éclairée par les fenêtres des chapelles et par des fenêtres plus petites situées au-dessus de celles-ci, mesure 30 m de long, 16 m de large et 18 m de hauteur et est voûtée d'ogives quadripartites sur plan barlong. Elle montre, selon Marcel Durliat, deux campagnes de construction, très proches l'une de l'autre, par la nature même des supports : au sud, on trouve des piles cylindriques à colonnettes engagées, au nord, ce sont des piles polygonales et les arcs formerets retombent sur des culs-de-lampe. On peut plutôt attribuer cette variété des supports à des hésitations de la part des constructeurs ou, à mon avis, à la présence, du côté nord, du clocher qu'il a fallu renforcer à sa base par des supports adaptés, cela dû, en particulier à la déclivité du terrain.

L'église de Gimont, par son appareil de brique, son plan et ses éléments d'architecture appartient au gothique méridional et au XIV<sup>e</sup> siècle qui a vu s'épanouir bon nombre de ces édifices calqués sur les modèles toulousains. Dans le chœur, les baies au remplage rayonnant sont construites sur le modèle des fenêtres de l'église des Jacobins de Toulouse, et, dans le Gers, sont semblables aux fenêtres du chœur de l'église du monastère de Boulaur.

A l'extérieur, l'église entièrement de brique présente des arcs bandés entre les contreforts, au sud, et un clocher de brique situé au nord, à l'aplomb de la troisième travée de la nef. Ce clocher, bâti à la place d'une chapelle, carré et en pierre à la base, devient un octogone de brique dans sa partie supérieure. Pour ménager la transition, les angles sont surmontés de clochetons et de pinacles. Il mesure 41 m de hauteur<sup>15</sup>. Quant à la façade extérieure du chevet avec ses contreforts qui font office d'arcs-boutants en se développant au-dessus des chapelles rayonnantes, c'est un modèle d'homogénéité et d'harmonie (Dessin 3).

Grâce à ces quelques exemples-on aurait pu, bien sûr, faire de nombreuses comparaisons-on peut voir en effet qu'il n'y a pas eu un seul type de bastide et par là même un seul type d'église de bastide. Chaque fondation se différencie par les partenaires du paréage, l'emplacement choisi, la région d'implantation, les matériaux utilisés. L'église est différente par sa date de construction, la place qu'elle occupe dans le tissu urbain, le nombre des paroissiens qu'elle doit accueillir, c'est-à-dire le nombre d'habitants de la ville neuve, le plan utilisé, le modèle architectural, lorsqu'il y en a un, auquel elle fait référence, l'importance que l'on a voulu lui donner, généralement en rapport avec l'importance de la bastide dans laquelle elle se trouve. En effet, l'église symbolise sa ville.

A Beaumarchès, bastide qui s'est voulu importante et qui a malgré tout raté son développement, on trouve une église modifiée en cours de construction, plus modeste que

---

<sup>13</sup>. P. LAVEDAN et J. HUGUENEY, « Bastides du Gers », art. cit., p. 379.

<sup>14</sup>. Le plan reproduit ici se trouve aux Archives Départementales du Gers, dans le dossier archéologique concernant Gimont. L'église gothique de Gimont a fait l'objet d'une notice de Marcel Durliat dans le Congrès Archéologique de Gascogne, cité plus haut, pp. 256-264.

<sup>15</sup>. Enquête diocésaine de 1840, arrondissement d'Auch, f° 133, Archives Départementales du Gers.

l'édifice imaginé au départ, dans laquelle demeurent quelques éléments dignes du plus grand intérêt.

A Marciac, capitale du comté de Pardiac, située à un carrefour de circulation, l'église a supplanté un édifice religieux exigu et situé en dehors des limites de la ville, et s'est adaptée à une population croissante. De plus, l'intérêt artistique du monument montre un souci de démarcation de la part des commanditaires et des maîtres d'œuvre, tout au long des travaux de construction ou de reconstruction.

Enfin, à Gimont, la bastide et l'église obéissent en particulier à des visées économiques et géographiques. En effet, la bastide, fondée par la puissante abbaye de Planselve, en collaboration avec le roi de France, est située entre Auch, coeur religieux de la région et Toulouse, centre politique et économique de la province. L'église symbolise ici aussi cet état de choses : elle se tourne sur le plan religieux et architectural vers Toulouse l'Influente. Sa nef unique à chapelles entre les contreforts et tous les éléments architecturaux qui la composent en font un modèle de « propagande » rêvé, adopté par de nombreux édifices.

Tous ces éléments, traités seulement sur quelques édifices religieux bien précis, montrent bien la richesse et la diversité des pays de Rivière-Verdun.

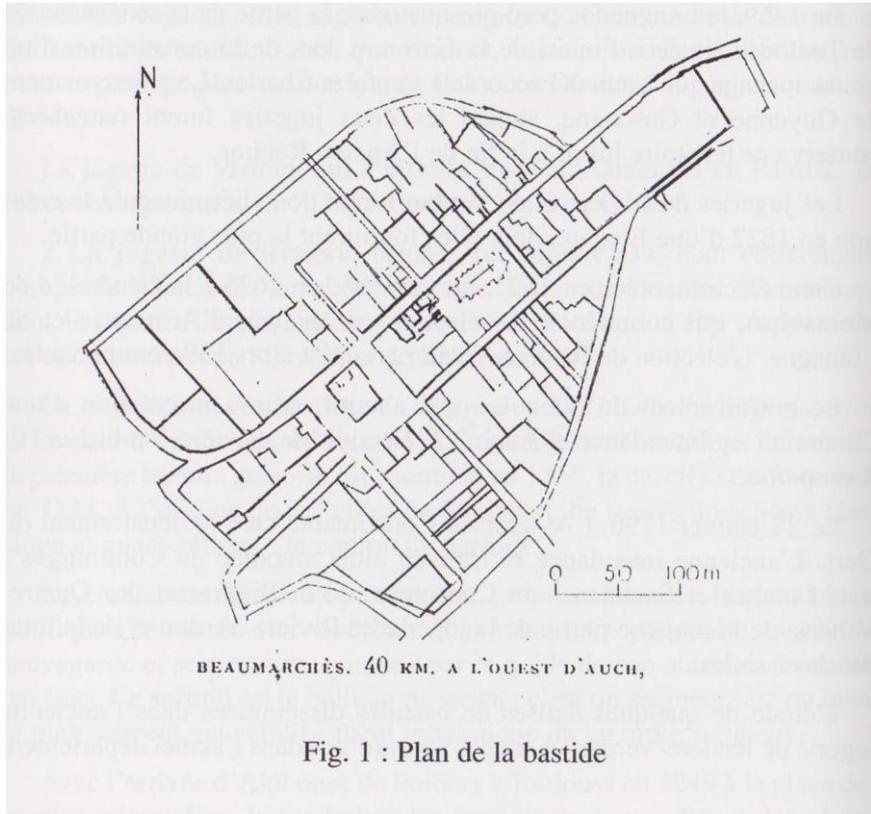


Fig. 1 : Plan de la bastide

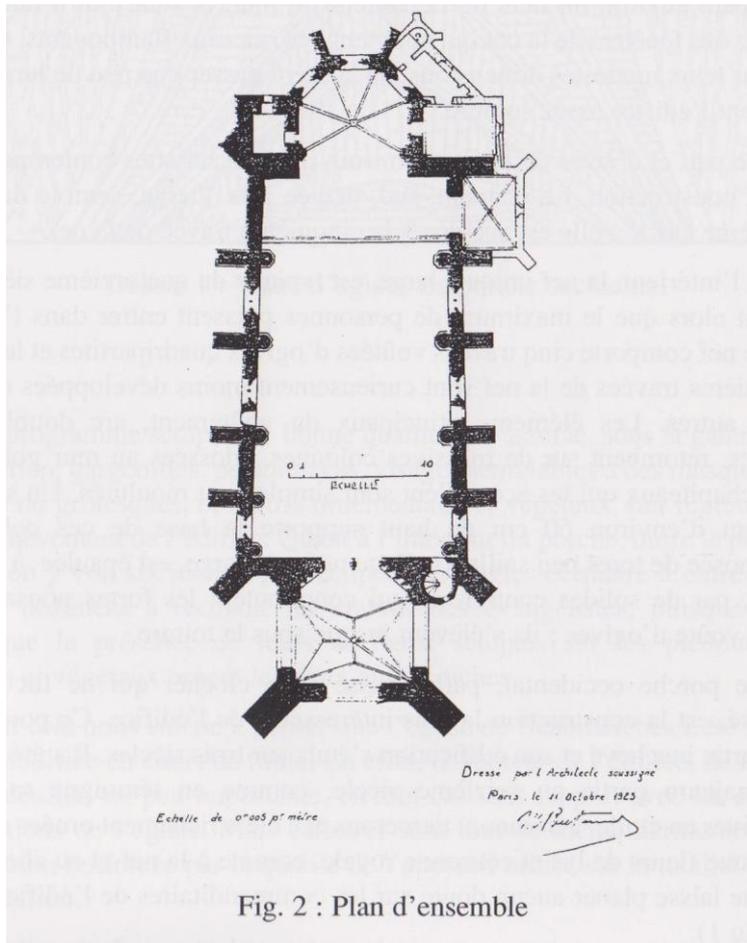
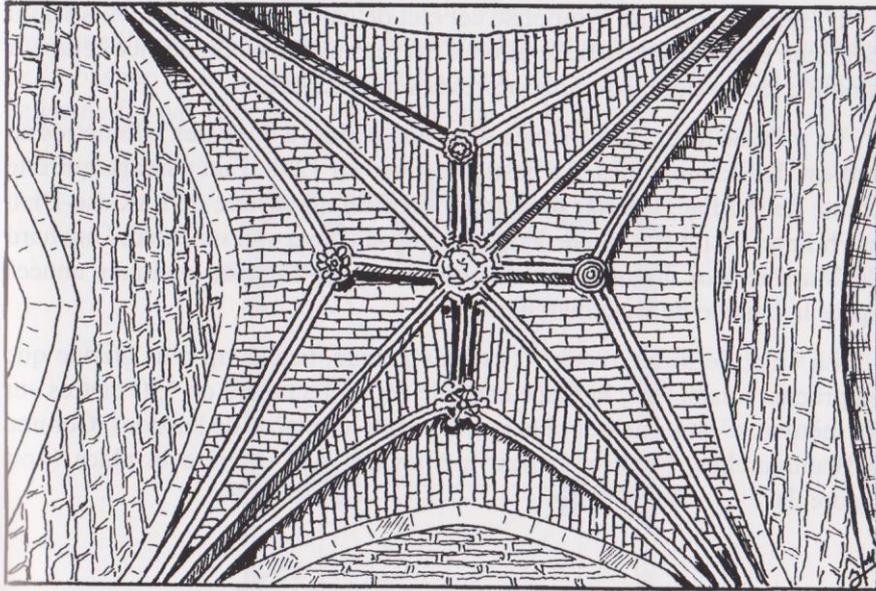
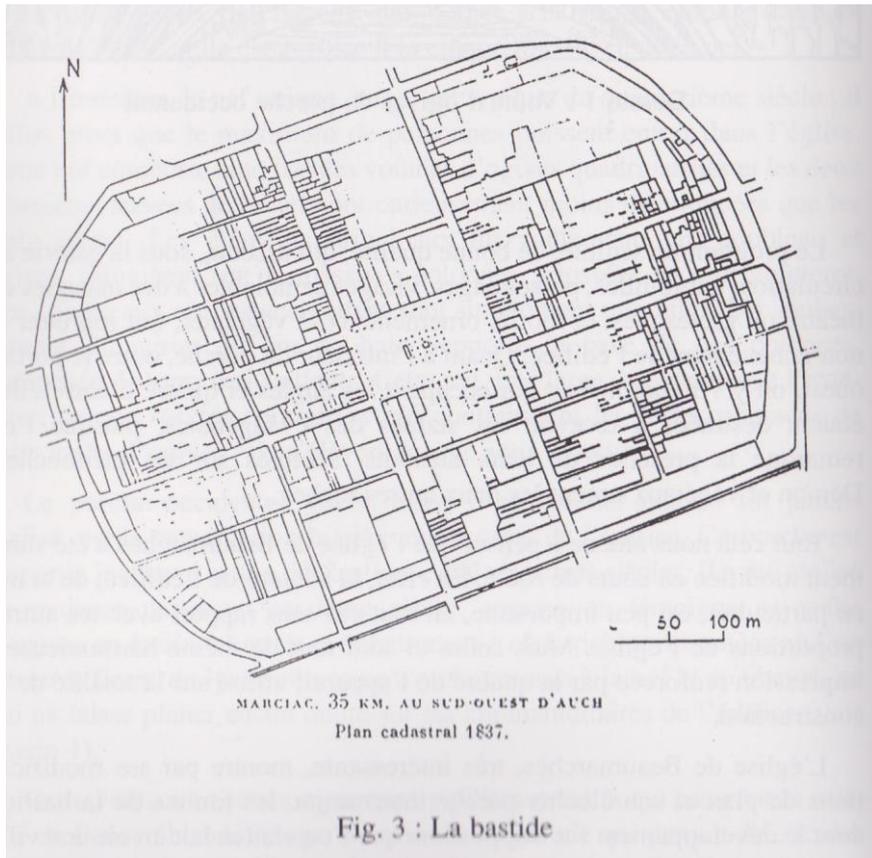


Fig. 2 : Plan d'ensemble



Dessin 1 : Voûte d'ogives du porche occidental



MARCIAC, 35 KM. AU SUD-OUEST D'AUCH  
Plan cadastral 1837.

Fig. 3 : La bastide

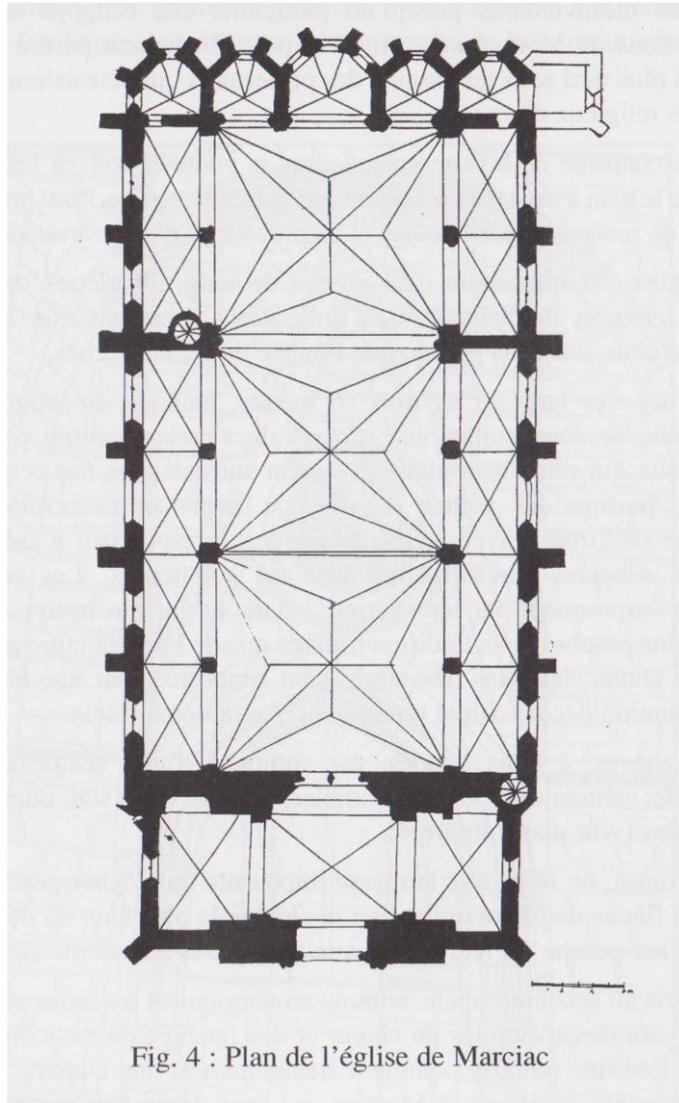
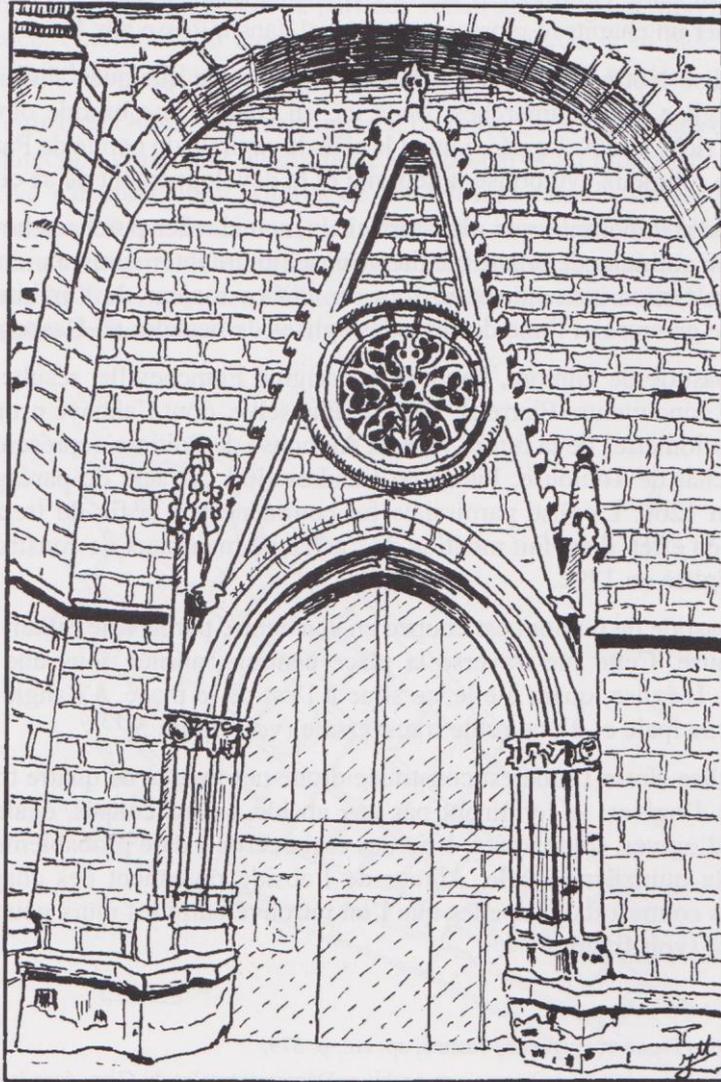


Fig. 4 : Plan de l'église de Marciac



Dessin 2 : Portail sud

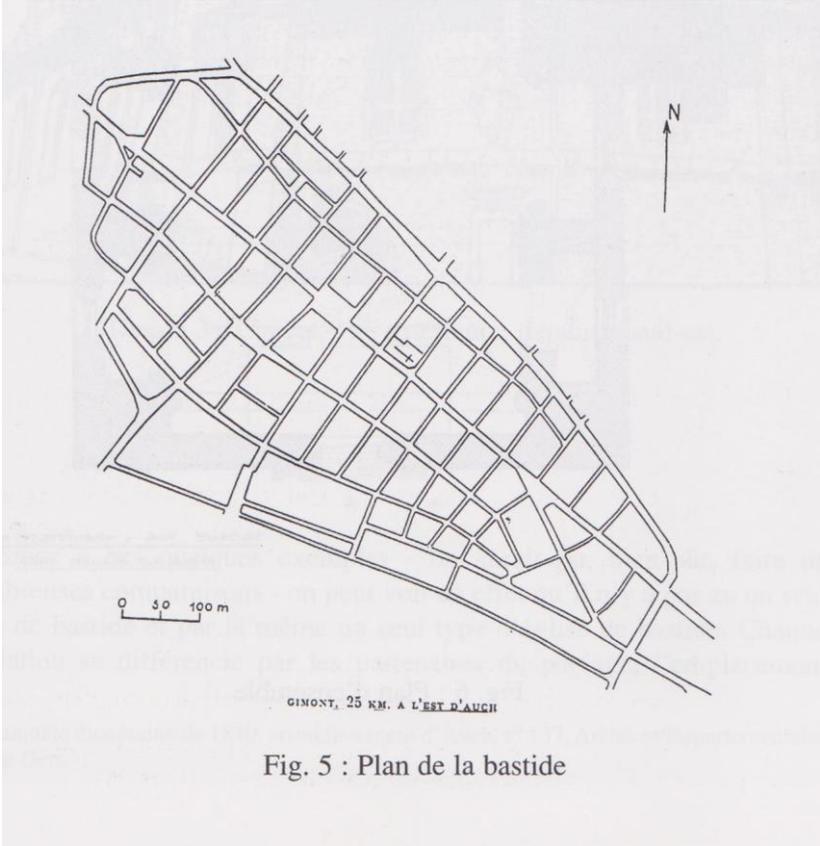
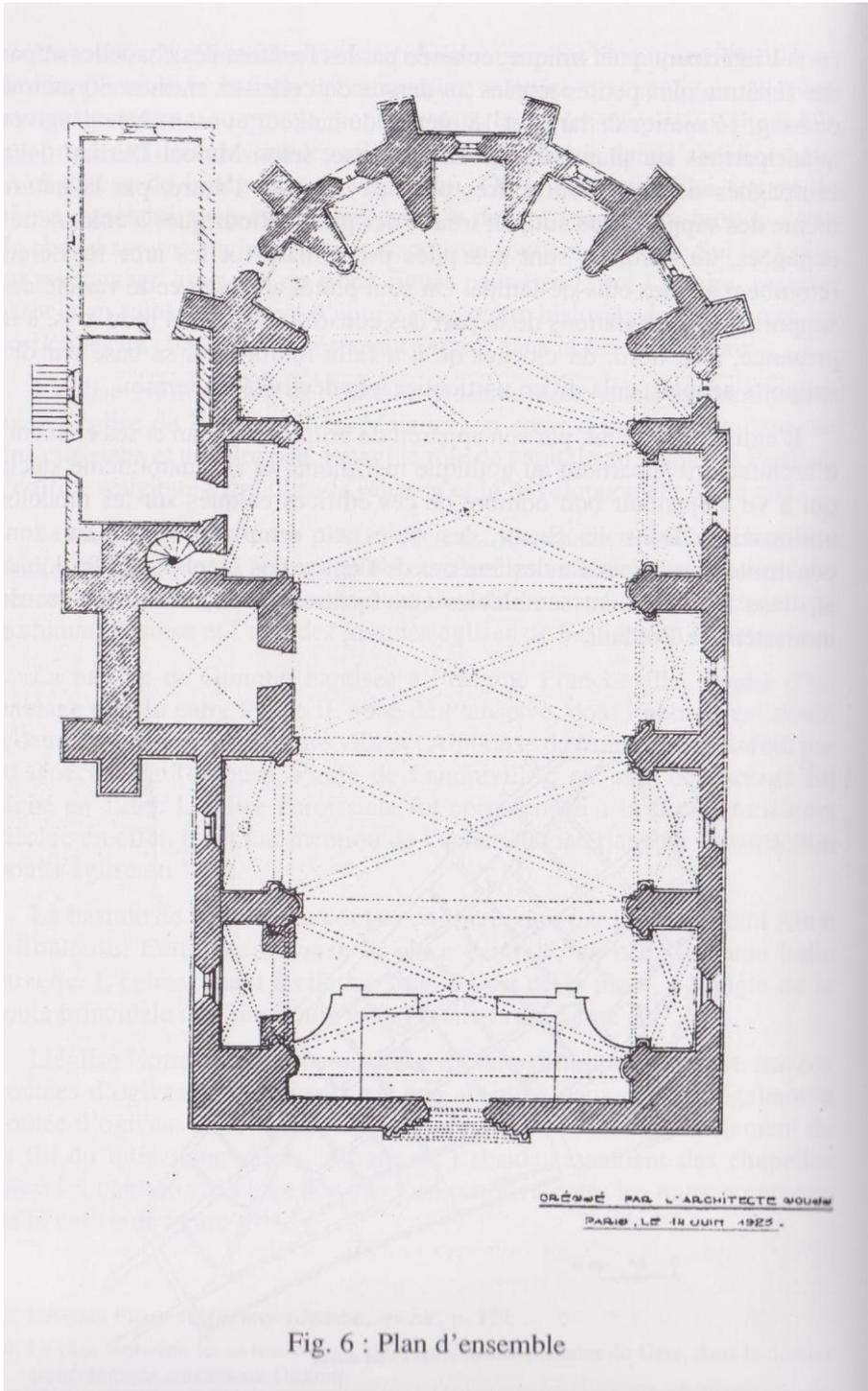
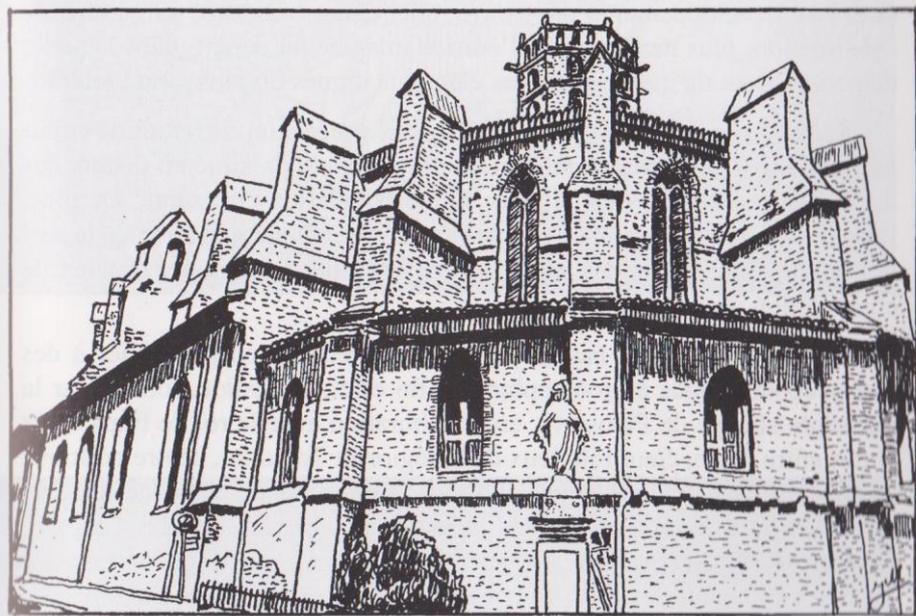


Fig. 5 : Plan de la bastide





Dessin 3 : Chevet, vue extérieure, depuis le sud-est.

# **DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES**

## **LEGENDE**

**Fig. 1 : Plan de la bastide de Beaumarchès.**

**Fig. 2 : Plan de l'église de Beaumarchès.**

**Dessin 1 : La voûte d'ogives du porche occidental.**

**Fig. 3 : Plan de la bastide de Marciac.**

**Fig. 4 : Plan de l'église de Marciac.**

**Dessin 2 : Le portail sud.**

**Fig. 5 : Plan de la bastide de Gimont.**

**Fig. 6 : Plan de l'église de Gimont.**

**Dessin 3 : Le chevet, vue extérieure, depuis le sud-est.**